



Ministère
de la Communauté française

CIRCULAIRE N° 3146

DATE 1 2/05/2010

Objet : Circulaire « Recherche-action interuniversitaire relative aux enfants et adolescents à hauts potentiels »

Réseau : Tous

Niveau : Primaire et secondaire ordinaire et spécialisé, CPMS

Période : Année scolaire : 2009-2010

- A Monsieur le Ministre, Président de la Commission Communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Membres des services d'Inspection ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements secondaires, ordinaires et spécialisés subventionnés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé ou subventionné par la Communauté française,
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé subventionnés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé, organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- Aux Directeurs des départements pédagogiques des Hautes écoles organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Membres du Service général d'Inspection
- Aux Directeurs des Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Organisations syndicales
- Aux Associations de parents

Autorités : Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale

Signataires : Marie-Dominique Simonet

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale

Personnes ressources :

Pour les CPMS : Etienne JOCKIR – 02/801.78.60 – etienne.jockir@gov.cfwb.be

Pour les écoles : Jean-François DELSARTE – 02/801.78.54 – jean-francois.delsarte@gov.cfwb.be

Documents à renvoyer : Néant

Nombre de pages : 2

Téléphone pour duplicata :

Mots-clés : Hauts potentiels, haut potentiel

Accompagnement des élèves à hauts potentiels

1. contexte historique :

Le sujet étant méconnu en Belgique, une première recherche-action interuniversitaire relative aux enfants et adolescents à hauts potentiels a été commanditée en 2000. Elle avait pour objectif d'établir un portrait de ces jeunes, mettant en évidence leurs particularités, leurs ressources et leurs difficultés. Ce travail s'est étalé sur deux années. Il a été supervisé par un comité de pilotage composé des membres académiques des 5 universités (UCL, ULB, ULG, UMH et FUNDP), des représentants des Centres PMS et des représentants des différents cabinets ministériels intéressés par la question.

Un premier rapport (28 février 2001) a permis de définir le cadre de travail sur base d'une importante revue de la littérature, et un second (31 août 2001) a présenté le résultat des analyses d'un échantillon de jeunes en Communauté française. Au terme de cette première phase de recherche, plusieurs zones de besoins et/ou de difficultés ont été dégagées. Des pistes d'actions concrètes ont pu être formulées.

Les années suivantes ont été consacrées à la mise en œuvre de certains aménagements proposés. Ceux-ci ont été répartis essentiellement en deux pôles :

- la création d'un **Réseau d'écoute et d'accompagnement** des jeunes à hauts potentiels, ayant pour but non seulement d'accompagner les jeunes et/ou leur famille gérant difficilement le « haut potentiel » mais aussi plus largement d'informer les professionnels du monde médical, paramédical et de l'enseignement sur les spécificités de cette thématique ;
- la mise en place de **projets spécifiques** visant une meilleure intégration de ces jeunes au sein d'établissements volontaires.

Dans ce cadre, d'autres mesures ou outils connexes ont également vu le jour durant ces dernières années :

- la construction d'une **grille d'identification**, visant plus spécifiquement les partenaires éducatifs,
- la création d'un **portail Internet**, touchant un public plus large,
- l'élaboration d'une **base de données** reprenant différentes caractéristiques des jeunes rencontrés (familiales, scolaires, relationnelles, affectives, intellectuelles,...). Ces données nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement de ces jeunes. L'objectif est également d'utiliser cette base pour publier des articles à caractère scientifique,
- des **actions d'information ou de formation** auprès des professionnels de l'éducation et des parents,
- la réalisation de différents **documents** : brochure d'informations (octobre 2002), brochure destinée aux enseignants (décembre 2009, annexes 2 et 3), argumentaire appuyant la mise en place de dispositions légales, rédaction d'articles pour le grand public, triptyque (2007)...
- des **modules de formation** à destination des enseignants et des CPMS ont été créés et constituent un support pour les formations continuées (IFC),

- un **colloque** intitulé « Jeunes à hauts potentiels, regards pluriels : les jeunes à hauts potentiels et leur scolarité dans les trois communautés linguistiques du pays. Approche pluridisciplinaire, pratiques et expériences » ; les objectifs étaient de faire l'état des lieux de la scolarité des jeunes dans les trois communautés linguistiques, d'approcher la philosophie et les actions menées dans chaque communauté et de permettre les échanges autour des pratiques et expériences des professionnels issus de disciplines différentes (professionnels de l'éducation et secteur psycho-médico-social),
- une **rencontre** avec les professionnels de la santé mentale et une rencontre avec les professionnels de l'éducation.

2. Evolution et perspectives :

Les enfants et les adolescents à hauts potentiels doivent faire l'objet d'une attention toute particulière des acteurs de l'éducation dont les Centres PMS qui ont un rôle important à jouer dans l'accompagnement de ces enfants et adolescents, au regard de leurs besoins spécifiques. Pour les aider dans cette tâche, le projet de recherche interuniversitaire se poursuivra dans les 3 prochaines années (2010 à 2012) de façon à permettre une certaine continuité dans les actions.

Réunissant les équipes de 4 universités (UCL, ULB, UMH et FUNDP), la recherche-action aura pour objectifs :

- L'**écoute**, l'**accompagnement** et le **soutien** des acteurs de l'éducation (chefs d'établissement, enseignants, éducateurs et équipes des Centres P.M.S) ;
- L'organisation de **formations continuées**, à destination des professionnels de l'éducation (www.ifc.cfwb.be) ;
- La **diffusion** (via le site www.enseignement.be) et la **formalisation de savoirs construits** les années précédentes concernant les caractéristiques, l'accompagnement des jeunes à haut potentiel et les modalités de formation des professionnels qui travaillent avec eux.

Différentes ressources sont à votre disposition, elles seront complétées au fur et à mesure de l'avancement de la recherche afin d'améliorer encore la qualité de votre travail dans l'accompagnement de ces enfants et de ces adolescents à hauts potentiels.

La Ministre,

Marie-Dominique SIMONET